

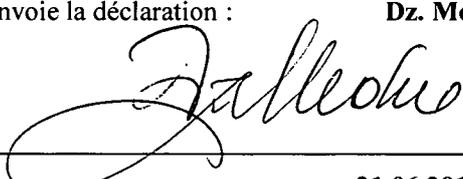
ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL –

Règle 18ter.3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I. Office qui envoie la déclaration : OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Téléphone 371 6 7099605 7/70 Citadeles iela Télécopie 371 6 7099650 LV 1010, Rīga LETTONIE
II. Numéro de l'enregistrement international : 988 201
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : SOPHARMA AD oulitsa "Iliensko chausse"16 BG-1220 SOFIA (Bulgaria).
IV. La protection de la marque est refusée pour <u>tous</u> les produits et/ou services.
V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : Dz. Medne 
VI. Date : 21.06.2013

